

D 2024 17 10 112

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 17 Octobre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 11 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : O. GUICHARD, C. BIOLAY, M. GIRIAT, S. MANFRINI, W. DELAVENNE, M-C. ROCH, M. FOURNIER, M. GALLET, J. DAZIN, J-M. PALINIEWICZ, Y. DUMAS, R. OTZENBERGER, M. GRENIER, A. BOUSSER, J-O. RABOT, G. MASRARI, P. GUINOT, A. NEUSSER

Absents excusés : Michèle GALLET, V. KRYK, C. TOWNSEND, J. DIZERENS, M. CHALENDAR

Absents : D. GANNE, M. LAPTEVA, L. JACQUEMET, H. GRANGE

Procurations : Michèle GALLET à M. GALLET, V. KRYK à O. GUICHARD, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, J. DIZERENS à P. GUINOT, M. CHALENDAR à R. OTZENBERGER

Assistants : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, J. BRUNET, assistante du Maire

6. Travaux- Validation du plan de financement, Phase APD, pour la rénovation de l'éclairage public de la rue des Bleuets

Par délibération du 22 janvier 2024, le conseil municipal a validé une étude de mise aux normes des réseaux d'éclairage du quartier de Villard Tacon selon le plan pluriannuel d'investissement suivant :

- 2024 : rue des Bleuets
- 2025 : rue des Pralets et rue de Villard
- 2026 : rue de Vésegnin

Le coût des travaux estimé lors de la phase APS était de Rue des Bleuets était de 15 100 euros TTC, le montant restant à charge de la Commune est de 10 495,33 euros nets.

L'étude en phase APD a été réalisée par le SIEA. Suite au renouvellement des marchés de travaux d'éclairage public, le coût des travaux a été réévalué comme suit :

- Coût prévisionnel des travaux : 11 500 euros TTC
- Dépense prévisionnelle nette restant à la charge de la commune 8 480,87 €

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE** le Maire à signer le plan de financement pour l'optimisation du réseau d'éclairage de la rue des Bleuets pour un montant à charge de la commune de 8 480.87 euros.
- **DIT** que la dépense est inscrite au budget primitif 2024.

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Fait à Ornex, le 18 octobre 2024

Le Maire,
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 22 octobre 2024

Affiché le : 22 octobre 2024
Willy DELAVENNE

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.